

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Régie autonome des transports parisiens

**Décision n° ESP 2011-10 du 20 janvier 2011 portant délégation de signature du directeur
des espaces et du patrimoine à un chargé d'affaires en immobilier dudit département**

NOR : DEVT1107656S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur des espaces et du patrimoine,
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la décision n° 5797 du 9 mars 2010 portant délégation de pouvoirs du président-directeur général au directeur du département des espaces et du patrimoine (ESP),

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à M. Patrice Legris, chargé d'affaires en immobilier du département des espaces et du patrimoine, à l'effet de signer, en son nom, les actes suivants : tous actes, documents et pièces nécessaires à la réservation puis à l'acquisition, pour un montant de deux cent soixante-six mille six cent quarante-sept euros hors taxes (266 647,00 € HT), du volume n° 3 identifié dans l'état descriptif de division en volumes établi par M. Matthias Kulker SELARL, géomètre expert, volume situé en partie au rez-de-chaussée et en partie au premier sous-sol de l'immeuble (de la cote NGF 174,35 à la cote 179,50 d'une surface de 117 m²) dans l'ensemble immobilier à construire, sur une parcelle de terrain de 1 338 m² à prélever sur un terrain d'une contenance de 4 572 m² figurant au cadastre, section AM numéro 522, sise rues Marcel-Sembat et Nungesser-et-Coli, à Vélizy-Villacoublay, Yvelines (78140).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 20 janvier 2011.

*Le directeur des espaces
et du patrimoine de la RATP,*
R. FEREDJ